

**36^e réunion de l'Assemblée générale annuelle de
l'Association des professeurs réguliers retraités de l'UQTR,
mercredi le 18 avril 2017, à 11 heures
à l'Hôtel Gouverneurs,
975, rue Hart, Trois-Rivières.**

Présences des membres (29)

Antoine Aubin, Lisette Richard, Benoit Daigle, Jean-Pierre Bourassa, Benoit Leblanc, Louis Machildon, Micheline Dubé, Monique Mercier, André Jacob, René Harbec, Hélène Desaulnier, Yves Ricard, P.-A. Courtois, Robert La Barre, Marie-France Thibault, Paul Gagné, Paul Langlois, Michel Poisson, Raymond Pagé, Jean-Luc Dion, André Cossette, Achille Leblanc, Jean Roy, Luc Girard, Claude Lavallée, Armand Séguin, France Beaumier, Guy Vaillancourt, Guildo Rousseau.

1. AG-36-18-0418-01 Présences et vérification du quorum

Le quorum est constaté à 11 heures.

Jean Roy préside la réunion et France Beaumier agit comme secrétaire.

2. AG-36-18-04-18-02 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Paul Gagné, appuyé par Micheline Dubé, l'ordre du jour est adopté.

3. AG-36-18-04-18-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2017

Sur proposition de Guido Rousseau, appuyé par Paul Langlois, le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2017 est adopté.

4. AG-3-18-04-18-04 Affaires découlant du procès-verbal du 5 avril 2017

04-1 Bourse de persévérance : L'association des retraités de

l'UQTR, s'est retirée du projet de 2017. Notre association prend donc en charge la bourse annuelle de 1 000 \$. Elle réitère ce qu'elle a fait en 2017, grâce à son capital de 16 000 \$ qu'elle a de la Fondation de l'UQTR. En 2018, la bourse de persévérance sera attribuée à un doctorant dans les secteurs des sciences et de la santé.

04-2 Hommage à un retraité remarquable. Jean-Pierre Bourassa a été honoré au mois de novembre 2017. L'événement a plu. Un partenariat lie maintenant le VRRH, l'ARUQTR et l'APRRUQTR. Le concours est en préparation, il s'adressera à tous les retraités, sans égard à l'appartenance à une association. Les informations seront diffusées sur le Personet de l'UQTR et par les associations. Le concours sera ouvert au début du mois de juin et sera clos à la mi-septembre. Les résultats seront dévoilés à la mi-novembre. Louis Marchildon et André Cossette qui ont agi comme membres du jury, en 2017, ont accepté de poursuivre leur rôle en 2018.

04-3 L' adresse internet est en service. Y sont déposés les documents d'intérêt. Mais un obstacle à la diffusion demeure l'absence d'un webmestre bénévole. Faut-il envisager de payer des frais d'exploitation ? Le comité exécutif devra examiner la question.

5. AG-36-18-04-18-05 Information et correspondance

05-1 Décès : François Soumis le 28 janvier ; Claude-J. Lainesse le 1^{er} février.

05-2 Conférence sur les assurances pour les 65 ans et plus, par monsieur Pierre Laplante, membre du comité réseau sur les assurances collectives. Il est responsable du dossier des assurances à la Fédération des retraités de l'UQ. Jeudi 17 mai, 9h30, local 2103, pavillon Ringuet. Cette activité est organisée par l'Association des employés retraités de l'UQTR.

05-3 Publications : Deux collègues ont récemment publié : Guildo Rousseau et Louis Marchildon nous entretiendront brièvement de leurs travaux, au repas

6. AG-36-18-04-18-06 **Rapport du président**

Le comité exécutif est formé de Micheline Dubé, Robert Labarre et Benoit Leblanc et Jean Roy, Michel Poisson et Luc Girard. Il s'est réuni à deux reprises, le 16 juin et le 27 février. Trois infolettres ont été envoyées aux membres, les numéros 21 à 23. Jean-Luc Dion les a mises en page. Je le remercie. Elles ont informé les membres sur les activités de l'année et sur les dossiers en cours.

Le 50^e anniversaire de l'UQTR. Les infolettres font régulièrement le point sur les travaux en cours. Deux étudiants chercheurs achèvent le dépouillement de la presse universitaire. Le fichier qu'ils constituent sera accessible à l'automne. Il facilitera la préparation de documents sur l'histoire des unités universitaires et des personnes.

Un autre chantier est la préparation d'un document qui regroupera les parcours de professeurs. L'exercice consiste à rédiger un texte de 1500 à 2000 mots qui relate son histoire : notamment la formation acquise et l'expérience universitaire. Donc une narration et non un CV, Robert Champagne, Paul Gagné et Jean-Pierre Bourassa ont rédigé et remis un tel document. D'autres ont accepté de le faire. Les textes feront l'objet d'une publication qui sera également déposée sur le site internet de l'Association.

Est également sollicitée la collaboration des professeurs retraités avec leur unité d'appartenance pour l'élaboration d'un document qui relate l'histoire du département et de sa contribution aux changements qui ont marqué et façonné l'Université d'aujourd'hui. Louis Marchildon a remis un tel document.

Site WEB de l'association : Il est actif. Les infolettres y sont déposées. Mais, faute d'un webmestre bénévole, il faut recourir au service du concepteur du site.

Les relations avec le SPPUQTR. Micheline Dubé est membre du Comité des services à la collectivité (CSC) du syndicat. Ces relations continuent d'être privilégiées grâce à la subvention de 1500 dollars qu'il nous verse, grâce aux activités où nous sommes invités, et aussi grâce aux services rendus par madame Sandra Thiffaut, secrétaire.

Les relations avec l'UQTR. Le don annuel d'une somme de 1000 \$, notre participation à l'organisation des activités entourant le 50^e anniversaire de l'UQTR et le partenariat qui s'est mis en place pour la reconnaissance d'un retraité sont les points à souligner.

7. AG-36-18-04-18-07 Bilan financier

Robert Labarre présente et explique le bilan financier 2017 qui montre un déficit d'opération élevé. Il expose ensuite les prévisions budgétaires de l'année 2018. Le trésorier souligne les items sur lesquels il y a lieu d'agir afin d'effacer au mieux le déficit en 2018. Par ailleurs, il y aura certainement lieu de réfléchir sur d'autres avenues, tels les services et la cotisation.

Bilan au 31 décembre 2017

Solde au 1 ^{er} janvier 2017 :	14 757,20 \$
Avoirs au 31 décembre 2017 :	12 179,28\$
<u>Opérations :</u>	
Revenus :	5 447,59 \$
Dépenses :	8 025,51 \$
<u>Excédent des revenus :</u>	- 2577,92 \$

Certaines raisons, concernant le déficit, ont été relevées : 1) l'augmentation du prix des déjeuners et des repas au restaurant ; 2) Les membres n'ont pas tous payé leur cotisation ; 3) l'Association a assumé certaines dépenses non récurrentes telle la création du site Web.

Sur proposition de Lisette Richard appuyée par Guy Denoncourt, le bilan est accepté.

8. AG-36-18-04-18-08 Désignation d'un examinateur (trice) des comptes de l'année 2018

Sur proposition de Robert Labarre, appuyé par André Cossette, Armand Séguin est désigné examinateur des comptes de l'année 2018.

9. AG-36-18-04-18-9 Révision des règlements

Le texte des statuts et règlements a été enregistré le 8 mai 1991. Sa version révisée est du 1^{er} mars 1998. Pourquoi cette révision ? Pour prendre en compte des amendements apportés par l'AGMD du 4 mai 2004 ; pour rectifier certaines informations ; pour en préciser d'autres. En somme, le comité exécutif soumet à l'adoption des modifications qui vont davantage dans le sens de précisions que de changements substantiels. Il est à noter qu'aucun de ces changements ne touche : 1. Le nom de l'association, 2. Le lieu du siège social 3. Ses objets. 4. Le nombre d'administrateurs et 5. Les biens immobiliers ou leur valeur. Si bien qu'il n'est pas nécessaire de nous adresser au registraire des entreprises pour valider ces amendements.

Les membres ont reçu le projet de révision. Ont fait l'objet d'une modification les points suivants :

1.09 : Banque. Précision de la nouvelle localisation de l'institution financière;

3.02 : Cotisation. Nouvelle correction à faire en enlevant « première ». Lire : La cotisation est fixée lors de ~~la réunion de~~ l'assemblée générale

3.04 : Comité exécutif. Il est composé de 6 membres depuis un amendement apporté le 4 mai 2004.

3.05 : Quorum. Il est ramené du 1/3 des membres à 10 % des membres

3.06 : Représentants. La désignation est ajustée au titre de notre interlocuteur, le VRRH ; fut enlevé le mot « seulement » qui paraît inutile.

3.07 : Pouvoirs. Ajustement au nombre des membres de l'exécutif : 6.

3.09 : Règles et procédure. Article qui fait recourir au code Morin pour mener les débats : ~~rayé, d'autant qu'est visé le consensus... .(on garde cet article)~~

4.01 : Mandats des officiers. Mandats de trois ans renouvelables.

4.02 : Application de l'article des mandats. Article rayé

4.04 : Remplacement au sein de l'exécutif. Cooptation suivie d'une élection à l'AGM suivante pour un mandat complet

4.05 : Incapacité du président. Le Comité exécutif peut désigner un président sans qu'il en soit membre.

On remplace le terme « conseil » par « comité » dans tous les articles.

Résolution :

Sur proposition de Paul André Courtois, appuyé par Monique Mercier, les amendements aux statuts et règlements sont adoptés.

Monsieur Claude Lavallée demande le vote ; la proposition est adoptée à la majorité.

10.AG-36-18-04-18-09 Divers

11. AG-36-18-04-18-10 Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée a été levée à 12 :00.